

PARACHAT

## MICHPATIM

14 FÉVRIER 2015  
25 CHEVAT 5775

# 868



## HILLOULOT

- 25 Chevat Rabbi Israël Lipkin de Salent
  - 26 Chevat Rabbi David Ha-Levy "Le Taz"
  - 27 Chevat Rabbi Alexander Chor
- Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

## HEVRAT PINTO

Sous l'égide de  
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau  
75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40  
Fax: +331 42 06 00 33  
20 bis, rue des Mûriers  
69100 Villeurbanne -  
France

Tel.: +334 78 03 89 14  
Fax: +334 78 68 68 45

[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

Paris Lyon Marseille

Allumage 17:49 17:45 17:48

Fin 18:58 18:51 18:51

## LES DEGRÉS DE LA FOI

Rabbi David Pinto Chlita

*« L'apparence de la gloire de Hachem apparaissait comme un feu dévorant au sommet de la montagne aux yeux de tous les bnei Israël. Moché alla à l'intérieur de la nuée, monta sur la montagne, et il resta sur la montagne quarante jours et quarante nuits » (Chemot 24, 17-18).*

Quand le Saint, béni soit-Il a voulu donner la sainte Torah aux bnei Israël, Il a ordonné à Moché de monter sur la montagne qui était entièrement enveloppée d'une nuée et l'apparence de la gloire de Hachem s'est révélée à lui dans le feu. Cela suscite l'étonnement : nous ne trouvons nulle part que l'existence même de Moché dans le feu ait fait une impression quelconque dans le monde. Moché, qui était un être humain, a réussi à vivre pendant quarante jours et quarante nuits à l'intérieur d'un feu sans en subir le moindre mal, et il semble que cela aurait dû éveiller un émerveillement considérable. Par opposition, lorsque Avraham a été jeté dans une fournaise à Ur en Chaldée, le monde entier s'est ému de ce qu'il avait mérité de sortir du feu totalement indemne. Alors je m'étonne : comment se fait-il qu'à l'époque d'Avraham, tout le monde a été bouleversé de son sauvetage miraculeux, alors que l'existence prolongée de Moché dans le feu pendant de longs jours n'a pas éveillé le moindre étonnement dans le monde ? Il faut savoir quelle est la différence entre ces deux cas.

On peut répondre à cela qu'il y a une différence de nature entre le feu de la Torah et le feu matériel. Alors que ce dernier brûle et détruit, le feu de la Torah non seulement ne brûle pas l'homme, mais au contraire, il lui donne même de la vitalité.

La racine de la différence entre Avraham et Moché est qu'Avraham a été jeté dans un feu matériel, c'est pourquoi le fait qu'il en soit sorti vivant s'appelle un grand miracle, un miracle évident qui a bouleversé le monde entier. Mais Moché se trouvait à l'intérieur du feu de la Torah, c'est pourquoi le fait qu'il se trouve dans le feu n'a pas remué le monde, parce que ce feu non seulement ne détruisait pas, mais donnait la vie, car la Torah s'appelle un élixir de vie (Kidouchin 30b).

Il est dit dans les dix paroles : « Qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison d'esclavage », et le verset souligne l'expression « maison d'esclavage », parce qu'au moment de la sortie d'Egypte, les bnei Israël étaient encore enchaînés dans les fers de l'impureté qui les asservissaient, c'est pourquoi ils n'étaient pas capables de discerner la révélation de la présence de Hachem jusqu'à ce que la nuit se transforme en jour. C'est également pourquoi il n'est pas dit sur les miracles de la sortie d'Egypte qu'une servante a vu ce que les prophètes à venir ne verraient pas, parce que les bnei Israël n'avaient pas véritablement la pos-

sibilité de voir. Mais lorsque la mer s'est fendue, quand ils ont été totalement séparés de l'esclavage de l'Egypte et de toute l'impureté y attenant, ils ont pu voir Hachem face à face. Et au moment du don de la Torah, leur niveau était tellement élevé qu'il n'y avait aucun besoin de leur rappeler le fait que le Saint, béni soit-Il avait créé le ciel et la terre : tous les miracles prodigieux dont ils avaient bénéficié au moment de la sortie d'Egypte et pendant leur séjour dans le désert était ce qui les avait amenés à une conscience et une connaissance absolue de Hachem.

Certes, en Egypte aussi il y avait eu des visions prodigieuses, mais ils n'en avait pas tous bénéficié à cause de l'écran d'impureté qui les en séparait et leur recouvrait les yeux. En revanche, au moment où la mer s'est fendue, ils sont tous arrivés à un tel niveau d'élévation qu'ils ont pu dire : « Voici mon D., je Lui rends hommage » (Chemot 15, 2). C'est pourquoi il est dit lorsque la mer s'est fendue qu'un servante avait vu à ce moment-là ce que les prophètes ne verraient pas, ce qui n'avais pas été dit au moment de la sortie d'Egypte.

Il semble à première vue qu'il y a trois niveaux de foi. Le premier est celui de Noa'h au moment du déluge, il croyait que le déluge se produirait sans vraiment le croire, c'était une foi intermittente, d'une nature qui ne se manifeste que lorsqu'on veut croire, mais parfois on s'endort et on oublie qui est le dirigeant du monde. C'était aussi le niveau auquel se trouvaient les bnei Israël au moment de la sortie d'Egypte.

Le deuxième niveau est la foi qui était celle du peuple d'Israël au moment où la mer s'est fendue et où ils ont tous mérité de voir la Présence divine face à face, y compris les servantes, qui ont réussi à atteindre ce niveau. Le troisième niveau est le plus noble et le plus élevé. C'est celui auquel se trouvaient les bnei Israël au moment du don de la Torah, ainsi qu'il est dit « Ils voyaient les voix » (Chemot 20, 15). Ils ont réussi à atteindre un degré de foi encore plus élevé que celui des anges, un niveau qui procure à l'homme une domination totale de tous ses sens et de ses instincts, au point que le Saint, béni soit-Il Lui-Même a dit : « Qui a dévoilé ce secret à Mes enfants ? » (Chabbat 88a).

Un ben Torah doit aspirer toute sa vie à atteindre le troisième niveau, qui est celui de la foi à son plus haut degré. Le chemin pour y parvenir est difficile et semé d'embûches, car plus l'homme est grand, plus son mauvais penchant grandit avec lui. Mais il est inévitable que si quelqu'un manifeste un désir de progresser et de s'élever dans la Torah et la piété, du Ciel on le voit et on l'aide.

Très malheureusement, il y a aujourd'hui de nombreux jeunes gens qui ont beaucoup de connaissances en Torah, s'y connaissent parfaitement dans les écrits de Rabbi Akiva Eiger zatsal, mais dont la foi, dans la pratique, présente un grand défaut, et ils laissent ce défaut grandir et s'élargir sans essayer de trouver le moyen de vaincre cet obstacle. Or un garçon qui est grand en Torah mais petit en foi, sa Torah ne vaut rien, et il ressemble à quelqu'un qui veut se

purifier dans un mikvé en tenant un insecte à la main : son impureté demeure même après la tevila.

Le Créateur m'a donné le mérite de grandir au Maroc, où les gens ont une foi simple et pure. Ils suivent aveuglément les directives des Rabbanim et accomplissent en toute simplicité la mitsva (Devarim 17, 11) : « Ne te détourne de ce qu'ils te diront ni à droite ni à gauche », même si ton Rav te dit de la droite que c'est la gauche, obéis-lui et n'essaie pas d'être plus malin que lui.

Un jour, alors que je me trouvais au Mexique, une femme est venue dans la maison qui m'hébergeait et s'est mise à pousser des cris stridents qui portaient au loin, si bien que tout le monde est arrivé pour voir ce qui se passait. Cette femme m'a raconté que depuis longtemps, elle n'avait pas eu d'enfant, et que son mari avait décidé de divorcer et de la renvoyer. Quand elle avait vu qu'une décision aussi terrible pour

elle avait été prise, elle avait décidé de prendre sur elle d'observer les lois de la pureté familiale, et cette décision avait provoqué les plaisanteries de tout son entourage, qui se moquait d'elle à tout propos.

Quand son mari avait entendu ce qu'elle projetait de faire, il lui avait dit que maintenant, il était d'autant plus certain qu'il devait divorcer. La femme lui avait demandé, malgré tout, de la laisser observer les lois de la pureté familiale jusqu'au moment du divorce. Et voilà que, merveille des merveilles, par le mérite de cette foi pure, la femme avait conçu.

Quand j'ai entendu cette histoire, j'en ai eu des frissons. Combien grande était la foi pure de cette femme ! Il y a là de quoi nous enseigner que si cette femme simple avait manifesté un tel courage pour s'attacher à son Créateur, nous, les bnei Torah, y sommes obligés à combien plus forte raison.

## Sur la pente ascendante

### Le médecin de toute chair

« Toutefois, il paiera le chômage et les frais de la guérison » (Chemot 21, 19).

Un jour, M. Haïm Scheffer m'a téléphoné de Los Angeles pour me raconter que son fils était très malade et se trouvait déjà aux portes de la mort. Il me demandait de lui donner la bénédiction d'une guérison totale par le mérite de mes saints ancêtres.

Il a ajouté que c'était le Rav Pravoski chelita, un ami de longue date, qui lui avait conseillé de me téléphoner pour demander une bénédiction pour son fils, quand il avait entendu combien il était malade.

En réponse, je lui ai dit qu'il devait croire dans le Créateur du monde, Qui est tout-puissant, et Qui pouvait guérir son fils en un instant, et je lui ai promis qu'avec l'aide de D., par le mérite de mes saints ancêtres, il y allait y avoir dès maintenant une amélioration dans son état, au point qu'il allait guérir totalement de sa maladie.

Quand M. Scheffer a entendu cela, en lui-même il a eu du mal à me croire, à la fois pour la bonne nouvelle que je lui avais annoncée sur l'amélioration de l'état de son fils et pour la promesse que je lui avais faite qu'il allait guérir totalement. Car pour autant qu'il le savait, son fils était dans un état désespéré, et d'après les médecins, il en était à ses derniers moments, alors comment était-il possible que je lui promette qu'il allait guérir totalement ?

Quand il fit part de ses doutes à mon bon ami le Rav Pravoski, celui-ci lui conseilla : « Allez à l'hôpital, et voyez par vous-même en quel état est votre fils. »

Quand il arriva à l'hôpital, à sa grande stupéfaction la famille l'accueillit avec empressement pour lui raconter que les examens qu'on venait de faire montraient une immense amélioration de l'état de son fils, et que celui-ci ressentait déjà un allègement de ses douleurs.

Il est dit dans le livre de Malakhi « mettez-Moi à l'épreuve en cela » (3, 10), et les Sages ont expliqué que « en cela » désigne la mitsva de tsedaka, qui permet à l'homme de mettre D. à l'épreuve et de s'attendre à une délivrance lorsqu'il l'accomplit.

Mais nous devons savoir que même un juif croyant qui a une confiance totale et véritable en D. mérite, grâce à cette foi, de voir le salut de Hachem venir à la vitesse de l'éclair, et mérite que le Créateur accomplisse les désirs de son cœur pour le bien.

### La marchandise désirée

A ce propos, je voudrais parler ici du Rav Pravoski chelita, que j'ai connu au cours de l'un de mes voyages sur les tombes des tsaddikim en Europe. Quand je suis arrivé à la tombe du saint Ba'al Chem Tov, c'est là que j'ai rencontré mon ami le Rav Pravoski chelita.

Il avait mérité de remonter de profonds abîmes jusqu'à des sommets élevés, et de son rôle comme joueur de football, il s'était élevé jusqu'à devenir un juif pieux, observant scrupuleusement la parole de D., et ramenant beaucoup de gens à la foi. Pour gagner sa vie, il exporte aujourd'hui des marchandises et les distribue dans divers pays.

De nombreuses années auparavant, cet ami m'avait abordé dans sa perplexité, désirant connaître mon avis sur ce qu'il devait faire : la marchandise qui venait de sortir de l'usine qu'il possédait était défectueuse, parce que la couleur n'avait pas pris convenablement. Maintenant, s'il distribuait cette marchandise malgré son défaut, il craignait pour la bonne renommée de l'usine. Et s'il s'en abstenait à cause de ce défaut, il en arriverait rapidement à perdre ses affaires et à la faillite.

J'ai regretté d'entendre que la marchandise était abîmée, mais je l'ai réconforté en lui disant : « Si votre foi dans le Créateur du monde est totale, faites confiance à cette marchandise abîmée pour plaire aux sociétés qui vont l'acheter, de même qu'elles acceptent volontiers une marchandise en bon état. Vendez votre marchandise telle qu'elle est sans aucune crainte, et avec l'aide de D. vous verrez une grande réussite, par le mérite de mes saints ancêtres. »

C'est effectivement ce qui s'est passé. La marchandise a été envoyée à l'étranger, et miraculeusement, elle a beaucoup plu aux commerçants, qui ont même réclamé une quantité supplémentaire de cette production-là.

Je n'ai aucun doute que le Saint, béni soit-Il a envoyé Sa bénédiction dans les affaires du Rav Pravoski par le mérite de sa foi totale en Hachem, Qui a le pouvoir de faire de grandes choses qui dépassent le domaine naturel, et Qui est capable de donner sa subsistance à l'homme même de façon miraculeuse.

## Garde ta Langue

### Même s'il ne vous en veut pas

Celui qui dit du lachon hara transgresse la mitsva positive « Souviens-toi de ce que Hachem ton D. a fait à Myriam. » Celle-ci a été punie par la lèpre bien qu'elle ait parlé seulement de son frère, qu'elle aimait et qu'elle a risqué sa vie pour sauver. De plus elle ne l'a pas humilié, mais l'a seulement comparé aux autres prophètes, et ce n'était pas devant lui ou en public, mais uniquement devant son frère Aharon. Et Moché ne lui en a pas voulu. A plus forte raison quelqu'un qui dit du vrai lachon hara sur un autre sera-t-il puni.

### Etudes sur la droiture dans les Midot

Nous pouvons apprendre jusqu'où doit aller la prudence lorsqu'il s'agit de respecter l'autre et d'éviter de lui causer du tracas dans la vision du monde de nos Sages relatée dans l'ouvrage « Peninei HaChelemout » (p. 84). La Guemara raconte que dans l'Arche, Noa'h a trouvé un oiseau du nom de « 'hol » qui se cachait dans son coin et ne demandait rien à manger.

Quand il a aperçu « 'hol » recroquevillé dans son coin en silence, il s'est approché de lui et lui a demandé : « Est-ce que tu n'as pas besoin de nourriture ? Pourquoi est-ce que tu ne dis rien ? » L'oiseau lui a répondu : « J'ai vu que tu étais très occupé par ton travail, je me suis dit que je n'avais pas vraiment besoin. » Les Sages nous racontent que Noa'h s'est émerveillé de cette réponse et lui a donné la bénédiction suivante : « Puisse la volonté de D. être que tu ne meures jamais ! » Et effectivement, cet oiseau n'est pas mort (d'après la Guemara dans Sanhédrin 108b, et Rachi ad loc.).

Quelle façon spéciale de se comporter ! Cet oiseau était prêt à supporter la faim plutôt que de déranger Noa'h, qui était tellement occupé à nourrir tous les habitants de l'Arche ! Et en fin de compte, nous voyons que cela a « payé », car non seulement « 'hol » n'y a rien perdu, il n'est pas mort de faim, mais au contraire, il est devenu plus vigoureux et a même mérité de vivre plus longtemps que tout le monde. Mais celui qui fait de la peine à l'autre et le dérange sous prétexte qu'il le fait pour sa propre vie et sa propre santé, qu'il sache que cela ne lui sert absolument à rien.

Tout cela est dit à propos de la sagesse du silence et de la discrétion, mais que faire quand on a besoin ou qu'on est obligé de parler des déficiences de l'autre, ou plus généralement quand on doit évoquer des choses négatives ?

Là aussi, les Sages nous enseignent un chapitre important des lois concernant la parole, et nous montrent que lorsqu'il est permis de citer des déficiences, on doit le faire uniquement sous forme d'allusions, et non de façon claire et grossière.

Rav Nathan bar Maïmoni a dit au nom de Rav Tan'houm (traité Chabbat 22a) : « Pourquoi est-il écrit « Le puits était vide, il n'y avait pas d'eau dedans » ? Du fait qu'il était vide, on sait bien qu'il n'y avait pas d'eau dedans ! Alors qu'est-ce que cela vient nous enseigner ? Il n'y avait pas d'eau, mais il y avait dedans des serpents et des scorpions. » Rabbi Zalman Sorotzkin, Av beit din de Lutsk zatsal, dit à ce propos : « Ce verset vient nous faire comprendre que le puits dans lequel Yossef a été jeté avait des avantages et des inconvénients. L'avantage – c'est qu'il ne contenait pas d'eau, c'est pourquoi Yossef ne s'est pas noyé dans le puits. L'inconvénient – c'est qu'il contenait des serpents et des scorpions.

L'avantage du puits se trouve exprimé explicitement : « il n'y avait pas d'eau ». Alors que l'inconvénient nous est transmis par allusion : « le puits était vide », première lacune, « il n'y avait pas d'eau », deuxième lacune, or nous savons qu'une lacune qui en suit une autre vient rajouter quelque chose ». Qu'est-ce que cela vient rajouter ? Qu'il contenait des serpents et des scorpions.

Nous tirons par conséquent de là une leçon : s'il en est ainsi d'un puits sans vie, à plus forte raison devons-nous faire clairement, agréablement et explicitement l'éloge d'un homme, qui est fait à l'image de D. Et s'il est parfois nécessaire de révéler un défaut – nous devons tout au moins nous efforcer de le faire le plus délicatement possible, de façon allusive.

Voici une histoire qui a été racontée par Rabbi Chelomo Bloch de Jérusalem, un grand disciple du 'Hafets 'Haïm. Quand un certain Rav

a été nommé Rav de la ville, on a organisé une grande réception en son honneur. Des affiches clamaient sur les murs du quartier « Rendez hommage à la Torah, béni sois-tu lorsque tu viens. » Quand ce gaon est arrivé dans la ville, il a donné son premier sermon, qui comportait un pilpoul profond en halakha. Parmi la foule présente, il y avait également un jeune avrekh extrêmement doué qui vivait chez son beau-père, et qui n'avait pas encore vingt ans. Dès ce moment-là, ce jeune homme stupéfiait par son acuité et ses connaissances exceptionnelles.

Tout à coup, alors que le nouveau Rav nageait en eaux profondes, le jeune homme lui a lancé une objection puissante. Le Rav a tenté de la démolir, mais l'avrekh n'en démordait pas, il continuait à renforcer son objection et à repousser les réponses du Rav, au point que celui-ci est resté muet et sans réponse. Pendant cette guerre de Torah, le jeune homme, campant sur ses positions, a rajouté une petite pique : « On peut déjà dire : béni sois-tu lorsque tu sors... »

Le narrateur ajoute : ce jeune génie est resté stérile toute sa vie...

### Une leçon

« Quand on voit quelqu'un qui se trompe dans une loi, et qu'on doit lui faire remarquer son erreur pour deux raisons, l'une forte et l'autre faible, on lui donnera d'abord la raison la plus faible, pour qu'il n'ait pas tellement honte.

(« Meorer Yéchénim »)

## Hommes de foi

La ville de Mogador a connu des années de famine et de souffrance, pendant lesquelles de nombreux habitants ont perdu la vie et rendu l'âme à cause de la faim, de la soif, et du dénuement. Pendant plusieurs années, la plaie des sauterelles s'est abattue sur la ville. Des millions de sauterelles s'étendaient sur les champs et les vergers verts, et quand elles daignaient quitter la ville, elles laissaient derrière elles des champs et des vergers dénudés de toute récolte et de tout fruit. Ce dénuement apportait à sa suite une augmentation des produits alimentaires et à une misère économique des habitants.

C'est également ce qui s'était passé une certaine année où une multitude de sauterelles était apparue à Mogador. Les habitants de la ville ont été pris d'une grande frayeur. Ils évaluaient l'ampleur de la détresse qui allait être la leur à cause de ces sauterelles.

En un moment aussi difficile, il ne restait aux juifs de Mogador d'autre choix que de s'attacher à la foi de leurs ancêtres. Ils ont proclamé un jour de jeûne et de prière dans tout le Maroc, mais malheureusement, le salut n'est pas arrivé et la plaie ne s'est pas éloignée. L'accablement des juifs de Mogador allait en grandissant.

Et voici comment le salut s'est manifesté. Quelques jours plus tard, c'était au moment où Rabbi 'Haïm Pinto était plongé dans l'étude avec ses élèves, tout à coup une grande obscurité a envahi la maison. C'était un « nuage » de millions de sauterelles, qui en volant obscurcissaient toute la région. Quelques sauterelles sont tombées sur les livres des élèves, si bien qu'ils n'ont eu d'autre choix que d'interrompre leur étude.

Rabbi 'Haïm Pinto s'est immédiatement arrêté d'étudier, il a pris un chofar dont il s'est mis à sonner pour annuler le mauvais décret. Ensuite, il est entré en prière. Il a dit les treize midot de miséricorde et s'est tenu en prière devant son Créateur, sans interruption, jusqu'à ce que vienne un vent d'est qui a emporté les sauterelles avec lui.

**« Son maître lui percera l'oreille avec un poinçon et il le servira à jamais » (21, 6)**

Rabban Yo'hanan ben Zakaï a expliqué pourquoi on lui perce justement l'oreille : parce que l'oreille qui a entendu au Sinaï « tu ne voleras pas », or lui a cependant volé, qu'elle soit percée.

Il y a lieu de demander : s'il en est ainsi, on aurait dû lui percer l'oreille immédiatement, dès le début de sa vente, quand on l'a surpris en train de voler, et non au bout de six ans !

L'auteur de « MeAm Loez » répond à cela : il ne convient pas de donner deux châtiments à la fois. Au début, il suffit de la honte d'être vendu comme esclave par le beit din à cause de son vol, et au bout de six ans, lorsque sa faute sera expiée et qu'il deviendra libre, il ne retombera certainement plus dans la faute de s'approprier le bien d'autrui.

Mais maintenant, au bout des six ans, quand la servitude lui est confortable et que le fait d'avoir été vendu comme esclave ne constitue plus un châtiment pour lui, la preuve en étant qu'il ne veut pas retrouver sa liberté, cela implique qu'il ne s'est pas repenti de la faute qu'il avait commise en transgressant « tu ne voleras pas », c'est pourquoi c'est maintenant qu'on lui poinçonne l'oreille, jusqu'au jubilé.

**« Il sera pleinement guéri » (21, 19)**

La véritable et complète guérison se trouve entre les mains de D., Qui est seul capable d'accorder une « guérison totale », telle que nous la souhaitons à un malade.

Le 'Hida zatsal, dans son livre « Birkei Yossef », trouve une belle allusion à cela dans le fait que le mot « Chekhina » a la valeur numérique de « rofé 'hinam » (littéralement : « médecin gratuit »).

**« Aharon et 'Hour sont avec vous, que celui qui a une affaire (ba'al devarim) aille les trouver » (24, 14).**

Dans la Guemara (Bava Kama 46a), les Sages ont tiré de là que celui qui réclame de l'argent de quelqu'un, c'est lui qui doit prouver qu'on le lui doit ; celui qui est « ba'al devarim », qui demande de l'argent à l'autre, qu'il aille trouver les juges pour leur présenter ses preuves.

En vérité, pourquoi Moché leur a-t-il donné cette loi seulement quand il a nommé Aharon et 'Hour dayanim au moment où il est monté sur la montagne ? Lorsque c'est lui qui jugeait Israël, est-ce que ce principe ne s'appliquait pas ?

Le livre « Divrei Chaoul » en apporte une merveilleuse explication, d'après ce qui est dit dans la Guemara (Roch Hachana 21b) que Moché jugeait les bnei Israël sans témoins, mais par son esprit saint : la Chekhina lui disait qui était coupable et qui était innocent.

Donc en vérité, pour Moché il n'y avait jamais eu de loi selon laquelle celui qui réclame de l'argent est celui qui doit en fournir la preuve, puisqu'il n'avait jamais eu besoin de preuves, c'était la Chekhina qui témoignait pour lui de qui était coupable et qui était innocent.

C'est pourquoi maintenant qu'il montait sur la montagne et avait nommé Aharon et 'Hour dayanim, il leur a enseigné cette loi.

**« S'il est marié, sa femme sortira avec lui » (21, 4).**

Ici, la Torah fait allusion à un grand mystère, car il y a des gens qui acquièrent leur âme par la force de leurs bonnes actions, et qui deviennent le mari de cette âme sainte.

Cela désigne quelqu'un dont toutes les pensées et tous les efforts en ce monde, y compris la nourriture et la boisson, ne sont destinés qu'à son âme, comme il est dit (Michlei 13, 25) : « Le tsaddik mange pour rassasier son âme », en augmenter la spiritualité.

Une telle personne est appelée « mariée », comme le mari qui se donne du mal pour sa femme, pour la nourrir, lui fournir tous ses besoins et accomplir ses désirs. Tout cela, cet homme le fait pour son âme. Un tel homme, chez qui la matière s'est purifiée, est devenu réellement spirituel, et son âme n'a aucun mal à vivre en sa compagnie, même une fois qu'elle est sortie de son corps.

Ohr Ha-Haïm Hakadoch

## A la lumière de la Paracha

### **Le rapport entre les fêtes et l'interdiction de mélanger la viande et le lait**

**« Tu fêteras pour Moi trois fêtes dans l'année » (Chemot 23, 14)**

« Les prémices nouvelles de ton sol, tu les apporteras à la maison de Hachem ton D. Ne fais pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère. » (Ibid. 19)

Dans ces versets, nous trouvons juxtaposés le sujet des trois fêtes de pèlerinage et l'interdiction de mélanger la viande et le lait, et on lit également ce passage pendant les fêtes.

Il faut expliquer le rapport entre les fêtes et l'interdiction du mélange entre la viande et le lait, qui sont apparemment deux sujets totalement différents. On consultera le 'Houmach « Rav Peninim », dans lequel les commentateurs expliquent ce rapport.

Voici ce qu'ils disent. La fête de Soukot, qui est citée entre toutes les fêtes, est celle qui évoque la délivrance perpétuelle, le moment où le Saint, béni soit-Il étendra sur nous la souka de Sa paix et où le Machia'h fils de David viendra délivrer le peuple d'Israël de ses souffrances.

Dans l'avenir, la réalité changera dans le monde entier, les bêtes féroces cohabiteront paisiblement avec le bétail, ainsi qu'il est dit (Yéchayah 11, 6) : « le loup vivra avec l'agneau », tous les sacrifices seront abolis, à l'exception du sacrifice de remerciement (korban toda) (Vayikra Rabba 9, 7), parce qu'il n'y aura plus de mauvais penchant dans le monde, par conséquent il n'y aura plus non plus besoin d'offrir des sacrifices expiatoires. Les fêtes seront abolies, à l'exception de Pourim et de Yom Kippour (Midrach Michlei 9). De même, beaucoup des interdictions de la Torah disparaîtront, comme le disent les Sages : dans l'avenir, le Saint, béni soit-Il purifiera le porc et il deviendra permis à la consommation (voir le Ritba sur Kidouchin 49b).

La sainte Torah a juxtaposé le passage sur les fêtes à l'interdiction des mélanges de lait et de viande pour dire au peuple d'Israël que tant qu'il se trouve en exil et n'a pas été totalement délivré, en d'autres termes, tant qu'il doit continuer à fêter les fêtes indiquées dans la Torah, il doit également veiller à respecter l'interdiction de « ne pas faire cuire le chevreau dans le lait de sa mère ». Mais dans l'avenir, quand les fêtes seront abolies, cette interdiction le sera également, et il ne sera plus nécessaire de l'observer (voir Nida 61b et le Maharats 'Hayot ad loc.).